

COMMUNIQUÉ

Vendredi 14 novembre 2025

Salon des Maires et des Collectivités Locales 2025 :

L'Institution des courses hippiques à la rencontre des élus locaux

Du mardi 18 au jeudi 20 novembre 2025, la Fédération Nationale des Courses Hippiques représentera l'Institution des courses hippiques (France Galop, la Société du Trotteur Français et les 220 sociétés de courses régionales) **au Salon des Maires et des Collectivités Locales** pour échanger avec les élus, institutionnels et décideurs sur la richesse et l'impact territorial de la filière.

Durant toute la durée du Salon, Pierre PREAUD, Secrétaire Général de la FNCH, et Tanguy COURTOIS, Responsable des Affaires Publiques, accueilleront les maires, élus locaux et parlementaires pour échanger sur les enjeux territoriaux, économiques et sociaux de la filière hippique.

Nous vous donnons rendez-vous au Salon des Maires et des Collectivités Locales

Paris Porte de Versailles

Pavillon 4 – Stand A129

Une filière d'excellence au service des territoires

Ces rencontres seront l'occasion de mettre en avant la contribution essentielle de la filière au dynamisme des territoires, mesurée par une étude réalisée par le cabinet Deloitte.

Les courses hippiques en France représentent :

- **233 hippodromes, 800 sites d'entraînement et 5 300 haras d'élevage** présents sur l'ensemble du territoire, véritables lieux de rassemblement et de valorisation du patrimoine local, qui animent chaque année des milliers de communes ;
- **40 000 emplois directs et indirects**, générant des retombées économiques et sociales considérables, notamment en milieu rural ;
- **12,3 millions d'euros versés chaque année aux collectivités locales**, au travers de la redevance au titre de l'activité hippique, représentant un soutien financier important

aux communes et aux EPCI et les **154 millions d'euros de commissions versées aux points de vente PMU**, alimentant l'économie locale ;

- **Un réseau des 5 académies de l'AFASEC**, accueillant chaque année plus de 700 élèves et accompagnant également au quotidien la formation aux métiers des courses pour les adultes ;
- **Un engagement sociétal fort** en faveur de la bientraitance animale, du respect de l'environnement et d'un pari mutuel responsable.

Cette présence dans **100% des régions françaises** fait des courses hippiques un acteur majeur du développement rural, contribuant à l'économie locale, à l'emploi, à l'animation des territoires et à la préservation d'un patrimoine agricole vivant.

Chaque année, 2,4 millions de spectateurs se rendent sur les hippodromes en France, confirmant la place du cheval de course au cœur d'un spectacle populaire, intégré dans l'écosystème local, et valorisé par les communes comme une offre de loisir de proximité.

Un pôle fédérateur dédié à la filière

Durant 3 jours, la FNCH sera aux côtés de la Fédération Française d'Equitation pour vous accueillir sur un stand commun, au cœur d'un pôle dédié au développement, à l'attractivité et à la cohésion territoriale. Cette présence commune témoigne de la vitalité et de la complémentarité d'une filière équine qui conjugue tradition, engagement et ancrage territorial.

Les échanges privilégiés avec les élus permettront de renforcer les liens entre la filière hippique et les collectivités et de développer la coopération locale, au service de l'attractivité et du développement des territoires.

Contacts presse :

FNCH : Tanguy Courtois - t.courtois@lescourseshippiques.com – Tél. : 06 07 42 67 37

France Galop : Hélène Dupuy – hduupuy@france-galop.com – Tél. : 06 30 41 85 89

SETF : Penny Johnston - penny.johnston@letrot.com – Tél. : 06 80 32 96 69